



Compte-rendu citoyen de l'assemblée publique du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu

tenue le 10 août 2021

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

On pourra trouver la version officielle du procès-verbal de l'assemblée du mois précédent du conseil municipal ainsi que la liste des dépenses à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/seances-du-conseil-et-proces-verbaux/>

Les procès-verbaux des comités consultatifs municipaux (CCU, CCE, CCL) se trouvent à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/comites-consultatifs/>.

- 1 Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, les conseillers approuvent les dépenses du mois dernier pour un total de 27 900 \$.
- 2 Rapports d'activités des élus :
 - 2.1 Le conseiller à la sécurité publique annonce que désormais, afin d'avoir accès au répertoire des ressources communautaires de la région, il suffira de composer le « 211 » sur son téléphone.
 - 2.2 La conseillère membre du CCU souligne la tenue récente d'une visite à la Ferme florale Picaflor organisée par la Société d'horticulture de Saint-Marc-sur-Richelieu. Trente-cinq personnes ont pu profiter de cette visite d'une des rares fermes florales du Québec. Une distribution de bulbes serait prévue pour l'automne.
 - 2.3 Les quatre autres conseillers n'ont rien à signaler.
 - 2.4 Le Maire annonce que désormais un marché mobile de produits alimentaires locaux sera présent dans le stationnement de la municipalité les samedi après-midi.
- 3 Les conseillers approuvent un PIIA concernant l'agrandissement d'une résidence unifamiliale sur la rue de L'Islet.
- 4 Le conseil municipal n'étant pas autorisé à siéger à compter du 8 octobre en raison de la campagne électorale municipale, l'assemblée du conseil qui devait avoir lieu le mardi 12 octobre est devancée au mardi 5 octobre.

- 5 En raison de l'affaissement d'un ponceau situé sur le rang des Trente, une somme de 2950\$ (+tx) est accordée à la firme Tétra Tech pour faire l'inspection préliminaire aux travaux de réparation.
- 6 Le Maire et le conseiller Réal Déry sont délégués par le conseil pour participer au congrès annuel de la FQM qui aura lieu du 30 septembre au 2 octobre prochain.
- 7 Questions des citoyens.
 - 7.1 Une citoyenne demande s'il serait possible, au moment de l'approbation des différents PIIA recommandés par le CCU, d'indiquer, en plus des numéros de lots, les adresses précises où les constructions doivent être réalisées afin de permettre aux citoyens présents de les situer sur le territoire de la municipalité. On lui répond qu'afin de préserver la confidentialité des dossiers, cette pratique est interdite par le MAMH.
 - 7.2 Compte tenu de l'urgence absolue pour les décideurs d'agir (RAPIDEMENT, IMMÉDIATEMENT ET MASSIVEMENT) exprimée dans son dernier rapport publié hier (9 octobre) par le GIEC en ce qui concerne la lutte au réchauffement climatique, un citoyen suggère au conseil de mandater sur le champ le CCE pour
 - 7.2.1 Étudier les actions à engager à Saint-Marc-sur-Richelieu pour combattre le réchauffement climatique sur son territoire et
 - 7.2.2 Étudier les actions à engager pour permettre aux Saint-Marcois de minimiser l'impact immédiat de ce réchauffement dans leur vie quotidienne.

Aucune des personnes siégeant à la table n'était au courant de l'existence de ce rapport alarmant. Le Maire refuse de référer le dossier au CCE en affirmant que les membres du conseil vont prendre le temps d'étudier eux-mêmes le rapport en comité plénier et, au besoin, feront appel à l'expertise du CCE.

- 7.3 Un citoyen rapporte qu'il a aperçu ce qu'il croit être deux remorques chargées de grosses citernes puisant de l'eau dans la rivière. Considérant les impacts éventuels d'une telle action, il demande si elle est autorisée sur le plan environnemental. On lui répond, s'il est de nouveau témoin d'un tel événement, d'appeler au bureau de l'inspecteur municipal pour le signaler.
- 7.4 Un citoyen rappelle avoir déjà demandé combien la bibliothèque municipale comptait d'utilisateurs mais n'avoir jamais reçu de réponse. On l'assure qu'il recevra l'information par courriel.
- 7.5 Le citoyen souligne à nouveau que le coût de la réfection du ponceau de la rue Comtois est injustifiable, compte tenu qu'il ne dessert que trois résidents. Le Maire lui répond que la municipalité doit entretenir tous ses équipements afin de les maintenir en bonne condition, peu importe le coût.

Liste des sigles utilisés :

AIBR : Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu

CABVR: Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu

CCE : Comité consultatif en environnement (comité municipal)

CCL : Comité consultatif en loisirs (comité municipal)

CCU : Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)

CLD : Centre local de développement (organisme régional)

COMBEQ : Corporation des officiers municipaux et en environnement du Québec

COVABAR : Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu

CRE : Conseil régional de l'environnement (organisme régional)

FARR : Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)

FQM : Fédération québécoise des municipalités

GES : Gaz à effet de serre

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

MADA : Municipalité amie des aînés

MAMH : Ministère des affaires municipales et de l'habitation

MTQ : Ministère du transport du Québec

PMAD : Plan métropolitain d'aménagement et de développement

PRIMADA : Programme d'infrastructures Municipalité amie des Aînés

SEMECS : Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud
(Usine de biométhanisation des résidus organiques)

SQ : Sûreté du Québec

SSI : Service de sécurité et incendies (organisme municipal)

PIIA : Plan d'intégration et d'implantation architecturale

TECQ : Taxe sur l'essence et contribution du Québec

UMQ : Union des municipalités du Québec